

Des causes à défendre (2e partie)

L'ENTREPRENEURIAT

Pour soutenir le démarrage d'entreprises, l'initiative individuelle et le développement économique de la collectivité, on peut :

- offrir aux entrepreneurs des services d'accompagnement, de formation et de réseautage;
- contribuer au regroupement d'entreprises par secteurs d'activités ou par localité;
- faire la promotion de l'engagement social des citoyens corporatifs.

L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour protéger l'environnement et faire en sorte que le développement économique et social se fasse en harmonie avec notre écosystème, on peut donc :

- se porter à la défense d'une espèce animale ou végétale menacée;
- s'engager dans la protection d'une forêt, d'une rivière ou d'un autre milieu naturel, ou s'engager pour l'embellissement et la place de la nature dans la ville;
- faire la promotion du recyclage, de la récupération, de la revalorisation, de la réutilisation ou tout simplement de la réduction des déchets domestiques ou commerciaux;
- s'opposer à tout aménagement pouvant nuire à l'environnement et y proposer des alternatives.

LA FAMILLE

Pour améliorer la qualité de vie des familles et contribuer aux débats de société sur les réalités spécifiques à la famille sous toutes ses formes, (nucléaire, monoparentale, reconstituée ou autre), on peut :

- faire la promotion, auprès des gouvernements et des entreprises, de politiques qui concilient le travail ou les études avec la famille, entre autres par des congés parentaux;
- organiser des services de garde et de soutien aux jeunes familles;
- contribuer à développer des compétences parentales, comme la gestion du budget familial, l'éducation des enfants, l'accompagnement des adolescents dans leur développement, etc.

LA JEUNESSE

Pour aider les moins de 30 ans à exprimer leurs besoins et leurs ambitions, on peut :

- développer des projets dans lesquels les jeunes peuvent se réaliser et acquérir de l'expérience;
- promouvoir les préoccupations des jeunes (l'équité intergénérationnelle, la place des jeunes dans les lieux décisionnels, leur intégration au marché du travail, etc.);
- encourager les groupes et les organismes agissant auprès de ceux-ci à travailler de concert.

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Pour agir au nom de la solidarité humaine, de la défense des droits de la personne, de la protection de l'environnement et du patrimoine collectif mondial, de la lutte contre la pauvreté, etc., et ce, au-delà des frontières, on peut :

- faire la promotion du partage des richesses mondiales, entre autres par le commerce équitable;
- sensibiliser la population à l'importance de la liberté d'expression, ici et ailleurs, et à ses modulations de par le monde;

Cette chronique a été extraite du Guide de l'engagement, Tant de façons de prendre_sa_place!, réalisé par le Forum jeunesse de l'île de Montréal.

- participer à des projets d'échanges internationaux, à des fins diverses (construction d'infrastructure, partage de savoirs et d'expériences, etc).

LES SPORTS ET LES LOISIRS

Pour promouvoir et soutenir la santé physique et mentale de tous par la pratique régulière de sports et d'activités de loisir, on peut :

- participer à l'organisation d'événements sportifs et d'activités de plein air;
- militer pour l'accès à des installations et des ressources dédiées à la pratique de sports et d'activités de loisir;
- partager avec jeunes et des moins jeunes son expérience de certaines activités, en devenant entraîneure ou entraîneur, arbitre, guide, etc.

LE TRAVAIL

Pour assurer la défense des droits et des intérêts des travailleuses et des travailleurs

et améliorer leurs conditions de travail, on peut :

- s'employer à la consolidation des lois et règlements portant sur les normes du travail et sur les relations entre la direction et le personnel au sein de l'entreprise, entre autres par l'établissement d'un salaire minimum adéquat, la formation continue en milieu de travail, etc.;
- faire la promotion de la santé et de la sécurité au travail;
- militer pour la promotion de la syndicalisation et des regroupements de travailleurs;
- organiser des services de soutien aux personnes en chômage ou en recherche d'emploi, etc.

Tu es un jeune âgé entre 18 et 35 ans qui s'implique activement dans sa communauté? Vous connaissez un jeune âgé entre 18 et 35 ans qui se démarque par son engagement dans votre organisme, votre association ou votre groupe? Le concours *Je prends ma place* s'adresse personnellement à vous, car il veut reconnaître un jeune sur chacun des territoires desservis par les forums jeunesse régionaux, qui s'est personnellement démarqué et qui, par sa motivation et son engagement, démontre une volonté à s'engager dans son milieu. Un jeune nord-côtier aura donc la chance de se rendre dans la Capitale-Nationale et de s'envoler pour la France où, à travers un stage d'environ une semaine, il rencontrera de jeunes citoyens français engagés eux aussi dans leur communauté. Pour plus de détails sur le concours et pour savoir comment poser une candidature, rendez-vous sur le site du Secrétariat à la jeunesse au www.jeunes.gouv.qc.ca/concours.

Cette chronique t'a donné le goût d'en savoir un peu plus sur l'implication? Tu as besoin d'aide pour trouver un organisme dans lequel tu pourrais t'impliquer? Contacte:

Hélène Coulombe

Agente de participation citoyenne

Forum jeunesse Côte-Nord

Tél. : (418) 589-2806

helenecoulombe.fjcn@cgocable.ca

www.forumjeunessecotenord.org



Cette chronique a été extraite du Guide de l'engagement, Tant de façons de prendre_sa_place!, réalisé par le Forum jeunesse de l'île de Montréal.